



10/06/2026

## **Cellule Élections & Participation**

### **Favoriser la participation électorale des ressortissants étrangers aux élections communales en Wallonie**

Séminaire du Réseau des compétences électorales francophones  
Namur, 10 juin 2026

Service public de Wallonie | **SPW Intérieur et Action sociale**

1

## **Sommaire**

10/06/2026

2

- Présentation
- Contexte et cadre législatif
- Conditions
- Méthodologie et partenariats
- Plan de communication
- Statistiques



Service public de Wallonie | **SPW Intérieur et Action sociale**

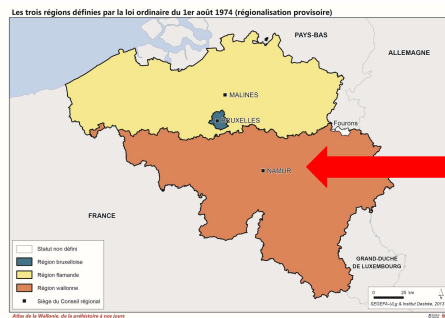
2

10/06/2026

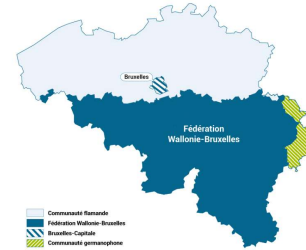
3

## Présentation

- Belgique = Etat fédéral composé de 3 régions et de 3 communautés



Carte de la Belgique représentant les trois communautés



3

10/06/2026

4

## Présentation

- Région wallonne est compétente pour l'organisation des élections communales et provinciales depuis 2002
- Mission confiée au SPW intérieur et Action sociale

4

## Contexte et cadre législatif

10/06/2026

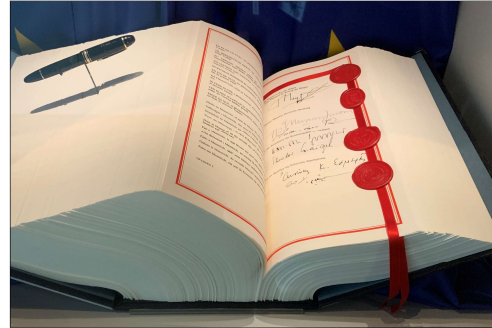
5

Le **Traité de Maastricht de 1992** consacre la citoyenneté européenne. Les personnes possédant la nationalité d'un des États membres de l'UE peuvent participer aux **élections communales** et **européenne** :

**Art. 8** : « 1. Il est institué une **citoyenneté** de l'Union.

*Est citoyen de l'Union toute personne ayant la nationalité d'un État membre... »*

**Art. 8 B** : « 1. **Tout citoyen de l'Union** résidant dans un État membre dont il n'est pas ressortissant **a le droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales dans l'État membre où il réside**, dans les mêmes conditions que les ressortissants de cet État... »



## Contexte et cadre législatif

10/06/2026

6



La **directive 94/80/CE**, a fixé les modalités relatives à ce vote :

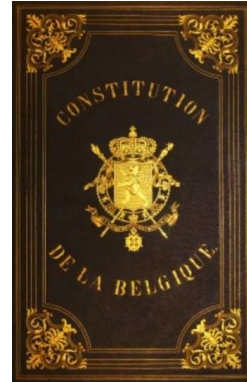
**Art. 1** « La présente directive fixe les **modalités** selon lesquelles les citoyens de l'Union qui résident dans un État membre sans en avoir la nationalité peuvent y exercer le droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales. »

## Contexte et cadre législatif

10/06/2026

7

**Problème** : l'article 8 de la Constitution belge **exclut** tous les non-nationaux de la vie politique du pays.



7

## Contexte et cadre législatif

- Pour des raisons communautaires, la révision de la Constitution connaît des retards.
- Le 9 juillet 1998, la **Cour de justice de l'Union européenne** condamne la Belgique pour non-respect du délai de mise en application de la directive.



**Les Echos**

Idées Économie Politique Entreprises Finance - Marchés Bourse Monde Tech-Médias Start-up Régions Patrimoine Travailler mie

### La Belgique rappelée à ses obligations européennes

Ajouter à mes articles Commenter Partager 07

Publié le 10 juil. 1998 à 01:01

Elève modèle de l'Union européenne, Bruxelles vient de se faire rappeler à l'ordre hier par la Cour européenne de justice (CEJ), pour n'avoir pas encore transposé en droit national une directive de 1994 qui prévoit la participation des citoyens de tous les Etats membres aux élections municipales. La Belgique est le seul pays de l'Union à n'avoir toujours pas modifié sa législation électorale, alors que le délai pour se mettre en conformité avec la loi européenne est expiré depuis le 1er janvier 1996. La France avait, elle, fini par s'y résoudre en avril dernier, annulant ainsi le recours dont elle faisait, elle aussi, l'objet devant la CEJ. De la part d'un pays dont la presse, il y a deux mois, avait accusé Paris et

**À la Une**



8

10/06/2026

9

## Contexte et cadre législatif

La Belgique va plus loin en modifiant l'article 8 de la Constitution qui permet également le vote des ressortissants hors UE.

Droit de vote des ressortissants hors UE

27 janv. 1999

déc. 1998

19 mars 2004

Droit de vote des ressortissants UE

9

## Quelles conditions ?

10/06/2026

10



### Pour un ressortissant d'un État membre de l'Union européenne :

1. Avoir **18 ans** au plus tard le jour de l'élection ;
2. être **inscrit** au registre de population de la commune ou au registre des étrangers (pas au registre d'attente) au plus tard le 1<sup>er</sup> août de l'année électorale ;
3. Jouir des **droits civils et politiques**, c'est-à-dire ne pas être suspendu ou exclu du droit de vote le jour de l'élection ;
4. Introduire une **demande d'inscription** sur le registre des électeurs de la commune **pour le 31 juillet de l'année électorale.**

10

## Quelles conditions ?

10/06/2026  
11

**Pour un ressortissant d'un État non-membre de l'Union européenne, les conditions supplémentaires suivantes s'appliquent :**

- avoir établi **sa résidence principale en Belgique**, sur base d'un titre de séjour légal, **de manière ininterrompue pendant les 5 ans** précédant l'introduction de la demande ;
- **formuler une déclaration** engageant à respecter la Constitution, les lois du peuple belge ainsi que la Convention de sauvegarde des droits de l'Homme et des libertés fondamentales.



 **Impact du Brexit**



Service public de Wallonie | **SPW Intérieur et Action sociale**

11

## Quelles conditions ?

10/06/2026  
12



Une fois inscrit, le citoyen est tenu de participer au scrutin (**participation obligatoire**)



L'inscription est valable pour les scrutins communaux suivants (pas de réinscription nécessaire)



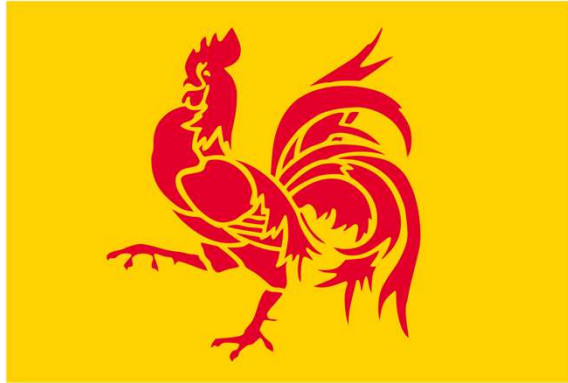
Service public de Wallonie | **SPW Intérieur et Action sociale**

12

## Méthodologie et partenariats Historique

10/06/2026  
13

Depuis la **régionalisation** de l'organisation des élections locales en **2002**, la Région wallonne poursuit **un objectif constant de favoriser l'inscription des électeurs étrangers** aux élections communales.



## Méthodologie et partenariats GT accessibilité

10/06/2026  
14

- Mise en place d'un groupe de travail sur l'accessibilité
- Divisé en sous groupes thématiques :
  - Aînés
  - Personnes en situation d'handicap
  - **Ressortissants étrangers**
  - Personnes en situation de précarité
- Composé d'une pluralité d'acteurs : DISCRI, SPW IAS, Fédération des CPAS, Réseau wallon de lutte contre la Pauvreté, AVIQ et l'UVCW



## Méthodologie et partenariats GT accessibilité

10/06/2026  
15

### Objectifs :



- améliorer concrètement l'accès au droit de vote
- créer un espace de dialogue intersectoriel permettant de faire émerger des priorités partagées
- identifier les mesures prioritaires par public cible, en tenant compte des contraintes de temps, de budget et de faisabilité



Service public de Wallonie | SPW Intérieur et Action sociale

15

## Méthodologie et partenariats Collaboration avec la Fédération des CPAS

10/06/2026  
16



Organisation d'un webinaire



Présenter de manière pédagogique les conditions d'électorat des ressortissants étrangers et accompagner les CPAS pour en faciliter la compréhension et l'information du public cible



En juin 2024



Service public de Wallonie | SPW Intérieur et Action sociale

16

## Circulaire

10/06/2026

17

# Plan wallon de lutte contre le racisme 2023-2026

- En **mai 2024**, une circulaire a été communiquée pour « *former, informer et sensibiliser les pouvoirs locaux à la lutte contre le racisme et à la lutte contre les discriminations envers les personnes LGBTQIA +* », s'inscrivant dans le **plan wallon de lutte contre le racisme 2023-2026**
- Publiée sur le site des pouvoirs locaux et transmise aux membres des Collèges communaux et des Conseils de l'Action sociale ainsi qu'aux Directeurs généraux des communes et des CPAS.
- Bien que sa vocation soit plus large que la mission électorale, cette circulaire a été l'occasion, **quelques mois précédant les élections, de partager des supports relatifs au droit de vote des étrangers, ainsi que les formulaires téléchargeables permettant l'inscription aux étrangers sur la liste des électeurs.**



Service public de Wallonie | SPW Intérieur et Action sociale

17

## Plan de communication Stratégie multicanal

10/06/2026

18

COURRIER  
NOMINATIF

BROCHURES

RÉALISATION D'UNE  
VIDÉO

RÉSEAUX SOCIAUX

PARTENARIATS AVEC  
DE MULTIPLE ACTEURS

Service public de Wallonie | SPW Intérieur et Action sociale

18

# Plan de communication Courrier nominatif

10/06/2026  
19

- Depuis **2006**, un **courrier nominatif** est adressé à chaque **ressortissant étranger** remplissant les **conditions d'électorat** afin de l'informer de son **droit de participer au prochain scrutin communal**
- En **2024**, envoi de **229.609** courriers nominatifs à celles et ceux entrant dans les conditions d'inscription :
  - 177.992 personnes issues de l'UE
  - 51.617 issues de pays non-UE



Service public de Wallonie | **SPW Intérieur et Action sociale**

# Plan de communication Courrier nominatif

10/06/2026  
20

**Wallonie service public SPW**

**ÉLECTIONS LOCALES 2024**

Invitation : Inscrivez-vous aux élections communales du 13 octobre prochain !

Madame, Monsieur,

Dans quelques mois, les citoyens élisent leurs représentants communaux. Par ce courrier, je vous invite à faire entendre votre voix en vous inscrivant en tant qu'électeur pour ces élections communales du 13 octobre 2024.

En effet, vous remplissez les conditions fixées par la loi pour participer à ces élections.

Vous pouvez donc, si vous le souhaitez, vous inscrire de deux manières :

- soit en remplissant le formulaire électronique en scannant le QR code ci-dessous,
- soit en complétant le formulaire téléchargeable sur notre portail [electionslocales.wallonie.be](http://electionslocales.wallonie.be) ou disponible auprès de votre administration communale. Vous devez alors le retourner complété à votre administration communale par mail ou par courrier.

Attention : pour voter le 13 octobre 2024, inscrivez-vous au plus tard le 31 juillet 2024.

Si vous avez voté aux dernières élections communales ou que la démarche d'inscription a été réalisée avant de recevoir ce courrier, vous n'avez plus rien à faire. Si vous êtes ressortissant européen inscrit pour l'élection européenne du 7 juin, vous devez aussi vous inscrire pour l'élection communale.

Quelques jours avant l'élection, vous recevrez votre convocation qui vous indiquera le bureau de vote dans lequel vous êtes convoqué. Ce bureau sera ouvert de 8h à 13h.

Tout en vous remerciant de l'intérêt que vous avez porté à la présente, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Ministre du Logement, des Pouvains locaux et de la Ville

Scannez le QR code pour accéder aux formulaires d'inscription

Service public de Wallonie | **SPW Intérieur et Action sociale**

Vous vous demandez en quoi consistent les élections communales ? Comment voter ? Comment donner procuration ? Trouvez toutes ces informations, dont les tutoriels et formulaires sur le portail élections : [electionslocales.wallonie.be](http://electionslocales.wallonie.be)

**Comment voter valablement ?**

Pour que votre vote soit valable, vous devez impérativement utiliser le crayon rouge à votre disposition dans l'isoloir.

Vous avez deux possibilités :

**Voter en cas de liste pour une liste**

**Voter pour un ou des candidats sur une liste liste**

Vous ne trouvez pas l'information que vous cherchez ?

Contactez nous par téléphone au :

**1718**  
Appel gratuit

**CONTACT**  
Centre de l'Inscription et du Développement  
Calle d'Electon  
Rue des Courtois 50 - et. 10  
B-1010 Jette (Brux.)

**VOTRE GESTIONNAIRE**  
Calle d'Electon  
1718  
[electon@spw.wallonie.be](mailto:electon@spw.wallonie.be)

Service public de Wallonie | **SPW Intérieur et Action sociale**



Service public de Wallonie | **SPW Intérieur et Action sociale**

## Plan de communication Courrier nominatif

10/06/2026  
21

- **Au recto :**
  - un lien (**code QR**) vers le formulaire électronique pour s'inscrire en tant qu'électeur étranger ;
  - un lien vers le fichier téléchargeable du formulaire d'inscription, à remplir et à adresser à l'administration communale.
- **Au verso :**
  - un lien vers le portail des **élections locales** ;
  - des infographies expliquant le fonctionnement du vote ;
  - les coordonnées de contact de l'administration pour toute question.

## Courrier nominatif Les étapes

10/06/2026  
22



## Plan de communication Courrier nominatif

10/06/2026  
23

### Challenges :

- L'administration régionale n'est pas compétente pour apprécier, au cas par cas, la condition de résidence de cinq années consécutives sous titre de séjour valide.

→ Les communes étaient invitées à solliciter l'Office des Étrangers (compétence fédérale).



Service public de Wallonie | SPW Intérieur et Action sociale

23

## Plan de communication Courrier nominatif

10/06/2026  
24

### Challenges :

- En 2024, les **ressortissants étrangers issus d'un pays de l'Union européenne** ont été confrontés à une **confusion** entre **l'inscription pour les élections européennes** du 9 juin 2024 et **les élections locales** du 13 octobre 2024.
- D'autres craignaient de **perdre leur droit de vote aux élections nationales et européennes dans leur pays d'origine**, s'ils s'inscrivaient à l'élection communale de leur commune de résidence belge.
- Une dernière inquiétude résidait dans **l'accès au casier judiciaire des ressortissants étrangers** : plusieurs communes se sont interrogées auprès de l'administration pour déterminer si des personnes condamnées pour des délits devaient voir leur demande d'inscription refusée.



Service public de Wallonie | SPW Intérieur et Action sociale

24

## Plan de communication Courrier nominatif

10/06/2026  
25

Forte sollicitation de la Cellule pour des demandes d'information suite à l'envoi du courrier :

- Boîte e-mail « élections » : plus de 1 000 mails
- Ligne 1718 : important volume d'appels

→ Impact sur le helpdesk  
→ 2 agents dédiés à cette matière



## Plan de communication Vidéo

10/06/2026  
26



# Plan de communication Vidéo

10/06/2026  
27

- Réalisation par l'administration régionale d'une **vidéo** avec un agent du SPW de **nationalité française**
- 40 secondes visant à encourager l'inscription avant la date limite du 31 juillet 2024
- Diffusée sur les réseaux sociaux un mois avant l'échéance

## Statistiques :

- **YouTube** : 3.857 vues en 2024
- **Facebook** : 262.675 personnes touchées
- **Instagram** : 187.107 personnes touchées

→ Vidéo « boostée » sur Facebook et Instagram



Service public de Wallonie | **SPW Intérieur et Action sociale**

# Magazine Vivre la Wallonie

10/06/2026  
28

- Diffusion de l'information dans le magazine **Vivre la Wallonie** en juin 2024

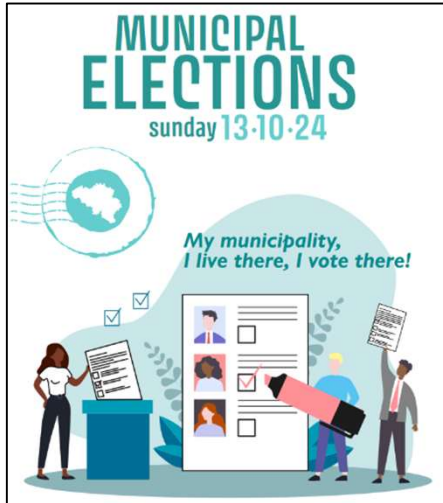


Service public de Wallonie | **SPW Intérieur et Action sociale**

## Plan de communication

### Brochure

10/06/2026  
29



 Wallonie  
intérieur  
SPW

#### “Ma commune, j’y vis, j’y vote !”

- Réalisée par le Dispositif de concertation et d’appui aux Centres Régionaux d’Intégration (DISCRI)
- Diffusée sur le portail institutionnel des élections locales et via une circulaire aux pouvoirs locaux

#### 20 pages, disponible en 13 langues :

- Contexte électoral
- Compétences communales
- Rôles politiques au sein d’une commune
- Conditions d’électorat
- Procédure d’inscription
- Comment voter valablement

Service public de Wallonie | SPW Intérieur et Action sociale

29

## Plan de communication

### Brochure « Je vote le 13 octobre »

10/06/2026  
30

- Éditée par l’administration régionale avec le concours de l’association « Inclusion », grâce à une subvention
- Brochure rédigée en FALC
- Diffusée en **25 000 exemplaires**, à toutes les communes et les CPAS
- Relayée par les participants du groupe de travail accessibilité

#### Objectifs :

- Explique comment voter : toutes les étapes jusque dans l’isoloir
- Dans un langage accessible pour les personnes dont la langue maternelle n’est pas le français
- Disponible sur le portail des élections locales et sur Ediwall de façon gratuite

 Wallonie  
intérieur  
SPW



Service public de Wallonie | SPW Intérieur et Action sociale

30

10/06/2026  
31

## Statistiques - Elections locales 2006

	Inscrits UE	Taux UE	Inscrits non-UE	Taux non-UE
Wallonie	63 578	28,46 %	5 091	21,3 %
Région de Bruxelles Capitale	18 682	13,7 %	6 622	15,7 %
Région flamande	28 713	16,9 %	5 352	12,6 %



Service public de Wallonie | SPW Intérieur et Action sociale

31

10/06/2026  
32

## Statistiques - Elections locales 2018

	Inscrits UE	Taux UE	Inscrits non-UE	Taux non-UE
Wallonie	57955	25,88%	9263	20,47%
Région de Bruxelles Capitale	37232	16,75%	12174	19,27 %
Région flamande	33663	11,58 %	8092	9,50%



Service public de Wallonie | SPW Intérieur et Action sociale

32

## Statistiques - Elections locales 2024

Entité	Inscrits UE	Taux UE	Inscrits non-UE	Taux non-UE
Wallonie	55 341	24,6%	10 336	18,62%
Région de Bruxelles-Capitale	41 251	17,09%	9 192	13,25%
Flandre	36 562	10,4%	8 221	7,6%

33

## Plan de communication Courrier nominatif

10/06/2026  
34

### Pistes d'amélioration :

- Prévoir l'envoi du courrier **au moins trois mois** avant la clôture des inscriptions, accompagné d'une **campagne de communication** (plus complexe en cas de scrutins rapprochés)
- Rédiger le courrier en "**Facile à lire et comprendre**" pour une meilleure compréhension de son contenu par un public dont le français n'est potentiellement pas la langue maternelle
- Mentionner explicitement que l'inscription à l'élection communale belge n'a **aucune conséquence** sur l'inscription aux scrutins nationaux et européens dans le pays d'origine.

34

10/06/2026  
35

**Merci pour votre attention !**

<https://electionslocales.wallonie.be>

elections@spw.wallonie.be



Service public de Wallonie | **SPW Intérieur et Action sociale**